

PAYSAN BOULANGER



BPREA

S'installer

Paysan Boulanger

Distanciel + stages + regroupements

Formation agricole
pour adultes

Sélectionner et cultiver des blés anciens, moudre sa farine sur meule de pierre, faire son levain, façonner, enfourner, vendre son pain à la ferme ou sur le marché, viser la qualité, les saveurs et aussi la rentabilité. Un métier émergent qui a du sens.

BPREA

Diplôme de niveau 4

Capacité Professionnelle Agricole

CONTENU DE FORMATION

- **920 h de formation, 80% à distance et 20% au CFPPA.**

4 grands axes :

1. Connaissance du monde agricole et de l'entreprise
2. Production des céréales.
3. Transformation des céréales (meunerie et boulangerie)
4. Formation personnalisée en fonction du profil et des besoins du stagiaire.

- **8 à 11 semaines de stage en entreprise** (selon financeur).

Les capacités 6 et 7 du BPREA sont à choisir dans un catalogue d'UCAREs.

Un contrat pédagogique précise le parcours individuel à l'entrée en formation.

MODALITÉS

Une pédagogie diversifiée essentiellement sur plateforme de formation avec travaux pratiques, échanges, visites lors des regroupements.

Un formateur référent vous accompagne par tel. mail ou visio.

LES + DU CFPPA

- ◇ Une équipe expérimentée et disponible.
- ◇ Exploitation agricole bio et fournil au bois
- ◇ Intervenants experts, pro, visites.
- ◇ Partenariat avec l'IFORM, Triticum.

ADMISSIONS

- Etre âgé d'au moins 18 ans
- Etre sorti du système scolaire depuis plus de 9 mois (formation financée par la Région Normandie)
- Avoir une expérience en lien avec le métier visé (min. 2 semaines)

Recrutement sur dossier et entretien.

Si vous êtes en situation de handicap, votre dossier sera examiné avec notre référente handicap. Vous pouvez la contacter au 02 33 76 80 50.

PUBLIC VISÉ & DÉBOUCHÉS

Personnes souhaitant s'installer ou travailler comme paysan boulanger (avoir un diplôme niv. 4 qui permette l'installation).

Débouchés possibles : Installation agricole, salariat, poursuite de formation (Certificat de Spécialisation, BTSA ...)

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES

Exercer le métier de Paysan Boulanger avec un diplôme qui ouvre l'accès aux **aides à l'installation** et au foncier.

Compétences visées :

- ▶ Conduire la production céréalière bio.
- ▶ Transformer les céréales à la ferme.
- ▶ Valoriser les produits de la ferme.
- ▶ Organiser le travail
- ▶ Gérer l'entreprise
- ▶ Gérer la commercialisation des produits
- ▶ Mesurer la durabilité de l'entreprise
- ▶ Elaborer son projet professionnel

Tél. : 02 33 76 80 50

cfppa.coutances@educagri.fr

www.cfppa-coutances.com

Scannez le QR code
pour + d'infos

Version 4 mars 2026

